



AIRE URBAINE INVESTISSEMENT ET LE DISPOSITIF DE MUTUALISATION DES CONVENTIONS DE REVITALISATION A L'ECHELLE DE L'AIRE URBAINE

OBJECTIFS

L'objectif de ce dispositif est d'apporter un soutien financier aux projets industriels ou tertiaires, créateurs d'emplois dans l'Aire Urbaine.

ENTREPRISES BENEFICIAIRES

Entreprises :

- industrielles ou tertiaires de l'Aire Urbaine,
- qui engagent un programme de développement ou de redynamisation conduisant à des créations d'emplois ou à une consolidation des emplois existants. Les projets impliquant uniquement le maintien de l'emploi feront l'objet d'un examen au cas par cas.

MODALITES

Avances remboursables, et exceptionnellement subventions, dont le montant sera défini en fonction d'une part des besoins des entreprises, d'autre part du nombre de créations ou de maintiens d'emplois durables.

Ces aides porteront sur le co-financement de projets tels que :

- de manière prioritaire, la création d'emplois industriels ou tertiaires industriels en CDI,
- le soutien à la création, à la reprise et à la transmission d'entreprise,
- l'aide au projet de diversification, de ré-industrialisation ou de création de nouvelles activités,
- le soutien à la création d'entreprises innovantes.

L'ensemble des fonds gérés sont d'origine privée et n'entrent pas de ce fait dans le calcul des seuils imposés aux aides publiques.

CONTACTS

Philippe CHEVALLIER, Directeur
Aire Urbaine Investissement
Tél. 03 81 94 72 86 // 06 71 27 92 21
philippe.chevallier@aireurbaineinvestissement.com

POUR EN SAVOIR PLUS

Téléchargez la fiche complète d'information sur www.lesitedeschefsdentreprise.fr

A NOTER

AIRE URBAINE INVESTISSEMENT (AUI) est une société par actions simplifiée dont les principaux actionnaires sont l'ADEBT, l'ADU, les CCI du Doubs et du Territoire de Belfort ainsi que les groupes industriels Alstom, GE Energy et Peugeot.

Forte d'une vingtaine d'années d'expérience sur le Territoire de Belfort, elle a depuis un an élargi ses compétences à l'ensemble de l'Aire Urbaine.

Ce dispositif a pour mission de favoriser, sur l'ensemble de l'Aire Urbaine, la création, l'implantation et le développement (voire sous certaines conditions, le maintien) d'activités et d'emplois par le soutien financier (avances remboursables et plus exceptionnellement, subventions) et l'accompagnement qu'il apporte aux porteurs de projets

AUI est également un des premiers contributeurs du fonds régional DEFIS 2010 qui intervient en soutien des fonds propres des sociétés structurellement saines mais en difficulté conjoncturelle.